

**Cadre mondial relatif aux produits
chimiques – Pour une planète
sans produits chimiques
ni déchets nocifs**

Distr. générale
8 mai 2025

Français
Original : anglais

**Groupe de travail à composition non limitée
du Cadre mondial relatif aux produits chimiques –
Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs
Première réunion**
Punta del Este (Uruguay), 24-27 juin 2025
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Programme de travail et projet de budget du secrétariat
pour la période 2024-2026**

Programme de travail, effectifs et budget**

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À sa cinquième session, qui s'est tenue en septembre 2023 à Bonn (Allemagne), la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a adopté la résolution V/12 sur le programme de travail et le budget.
2. Dans cette résolution, le secrétariat était notamment prié de faire rapport à la Conférence internationale, à sa première session, sur ses activités, ses effectifs et son budget.
3. La présente note fait le point sur les contributions, les activités, le budget et la liste des effectifs approuvés par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa cinquième session et représente une étape intermédiaire avant le rapport final à remettre à la Conférence internationale à sa première session de la qui se tiendra à la fin de 2026.

**II. Un cadre porteur de transformation pour une planète sans
produits chimiques ni déchets nocifs**

4. Le Cadre mondial relatif aux produits chimiques, adopté à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, s'appuie sur l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) en passant à un modèle axé sur les objectifs et visant à concrétiser la vision d'une planète exempte de produits chimiques et de déchets nocifs. Ses cinq objectifs stratégiques et ses 28 cibles convenus au niveau international favorisent un changement systémique au moyen d'une gouvernance solide, d'une collaboration intersectorielle et de résultats mesurables.
5. Pour assurer la réussite de la mise en œuvre du Cadre, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités fondamentales, les travaux concernant les secteurs à fort impact, la promotion des stratégies visant à inclure des approches innovantes et le développement d'une collaboration forte et durable avec les parties prenantes et de dialogues sur le financement. Depuis la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, les activités ont été concentrées sur

* UNEP/GFC/OEWG.1/1.

** La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

l'élaboration d'indicateurs mesurables, la collaboration avec des secteurs industriels clés, l'inauguration du Fonds du Cadre, l'intégration de l'équité de genre et de l'équité sociale, et l'obtention de contributions financières volontaires.

6. Les activités prévues pour 2025-2026 tiennent compte des enseignements tirés de la transition opérée à partir de la SAICM et accordent la priorité à des domaines tels que la gouvernance, la sensibilisation, la gestion des connaissances et le suivi. Un processus de collaboration multipartite est essentiel pour harmoniser les stratégies, assurer l'intégration sectorielle et favoriser une réforme systémique en matière de réglementation relative aux produits chimiques. Pour soutenir la mise en œuvre, le secrétariat du Cadre étudie les possibilités de financement au-delà des donateurs habituels, en envisageant des stratégies de cofinancement alignées sur les priorités mondiales en matière d'environnement et de sécurité chimique.

7. La gestion sûre et durable des produits chimiques et des déchets dans l'ensemble des secteurs industriels est essentielle pour modifier les pratiques et certains secteurs initiaux (et chaînes de valeur) à fort impact, comme l'agroalimentaire, le bâtiment et la construction, l'électronique, le textile, les soins de santé et le secteur financier privé. Ces secteurs ont été déterminés comme des priorités d'intervention en raison de leur empreinte chimique. Dans l'ensemble de ces secteurs, des discussions sont en cours sur la manière de mieux soutenir les pays pour faire avancer les efforts visant à promouvoir les modèles d'entreprise de l'économie circulaire, à favoriser les partenariats industriels et à soutenir les réformes nationales en matière de politiques. Il s'agit notamment d'agir sur la gestion des produits chimiques, la production responsable, la réutilisation et le recyclage des matériaux, y compris les déchets textiles, les déchets électroniques et d'autres flux de déchets, afin qu'ils puissent être réutilisés dans des produits, et donc de développer des chaînes de valeur durables dans les secteurs susmentionnés.

8. Ces interventions visent à susciter des changements importants dans la manière dont les produits chimiques et les déchets sont gérés, sur la manière dont les marchés peuvent évoluer vers des modèles de production et de consommation plus propres et plus sûrs, avec pour objectif final de réduire la pollution, parallèlement aux efforts déployés dans chaque secteur pour atténuer les changements climatiques et faire progresser le développement durable. Les flux d'investissement, la collaboration des institutions financières, la facilitation des transferts de technologie et le soutien aux changements de comportement des consommateur(rice)s ne sauraient être négligés. Les travaux entrepris sont basés sur les demandes formulées par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et les résolutions qu'elle a adoptées à sa cinquième session. L'examen des produits chimiques au niveau sectoriel permet d'adopter une approche plus globale pour relever les défis auxquels les pays sont confrontés sur le plan économique et social, ainsi que les problèmes d'environnement et de santé posés par l'exposition à des produits chimiques nocifs.

9. L'accélération des marchés des produits chimiques verts est un domaine qu'il convient d'explorer plus avant, car les États Membres et les autres parties prenantes s'efforcent de mettre en œuvre l'élimination progressive des produits chimiques visés, d'éviter les produits de substitution regrettables et de promouvoir des solutions de remplacement plus sûres. L'accélération des marchés des produits chimiques verts peut permettre de minimiser les effets néfastes des produits chimiques tout en incitant l'industrie à innover lorsque le marché devient plus lucratif.

10. En outre, le Cadre offre la possibilité à toutes les parties prenantes de travailler ensemble et sa mise en œuvre nécessite des approches systémiques et des politiques, lois et réglementations de base en matière de gestion des produits chimiques.

11. Pour atteindre les 28 objectifs adoptés lors de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, le secrétariat appuie l'élaboration d'indicateurs solides et mesurables, ainsi que la mise en œuvre de politiques et de lois appropriées pour favoriser les progrès. Il s'agit non seulement de cadres techniques et de réglementation, mais aussi de questions transversales telles que l'égalité des genres et l'inclusion sociale.

12. Pour créer une dynamique et sensibiliser à l'importance de la sécurité chimique, il est essentiel de déployer des efforts importants en matière de communication et de sensibilisation. Des stratégies de communication efficaces aideront les parties prenantes à comprendre l'urgence du problème, à concerter leurs efforts et à inciter le public à créer un environnement plus sûr et plus durable.

13. Les activités ont été conçues autour de domaines opérationnels clés : a) gouvernance et services de secrétariat ; b) coordination et mise en place d'initiatives en matière d'indicateurs et de mesurabilité ; c) gestion des connaissances et développement des capacités ; d) sensibilisation et participation des parties prenantes ; e) administration et supervision du Fonds du Cadre.

14. Les activités proposées comprennent à la fois des fonctions de secrétariat de base et des actions de collaboration avec les organisations intergouvernementales concernées, notamment le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) et d'autres entités d'accords multilatéraux sur l'environnement.

15. Toutes les activités, y compris le soutien aux correspondant(e)s nationaux(les), la collaboration sectorielle ciblée et la sensibilisation régionale, dépendent de contributions financières volontaires et sont donc soumises à la disponibilité des ressources. Il est donc recommandé à tous les pouvoirs publics et à toutes les parties prenantes en mesure de le faire d'envisager de fournir des ressources financières ou en nature dès le début de l'exercice biennal afin de garantir une mise en œuvre sans interruption.

16. L'intégration des différents éléments décrits ci-dessus permet de mettre en place un processus dynamique et multipartite lors de la première réunion du Groupe de travail à composition non limitée et au-delà, garantissant que les travaux futurs du Cadre seront efficacement coordonnés et auront un impact véritable. En collaborant avec un large éventail de parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, les industries, les organisations non gouvernementales, les communautés scientifiques, les populations autochtones et les communautés locales, d'autres grands groupes et les organisations internationales, le Groupe de travail à composition non limitée peut servir de forum incontournable pour discuter des stratégies permettant d'atteindre les 28 objectifs définis lors de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et les affiner.

17. Les travaux du Groupe de travail à composition non limitée bénéficieront du développement des capacités fondamentales actuellement mené au sein du Cadre, en particulier dans des domaines tels que les systèmes réglementaires, la collaboration sectorielle et la collaboration intersectorielle. La collaboration avec des secteurs clés tels que le textile, l'électronique et la construction est essentielle, car ils offrent des opportunités considérables d'améliorer la sécurité chimique grâce à des approches de la chaîne de valeur et à des cadres renforcés en matière de réglementation. En encourageant les partenariats intersectoriels, le Cadre peut porter à son maximum l'impact de ses initiatives et créer une dynamique favorisant une collaboration mondiale plus large.

18. Le secrétariat du Cadre étudiera plusieurs voies pour assurer le financement, y compris la prochaine reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM 9) ainsi que le recours à d'autres donateurs traditionnels et non traditionnels, et entamera des discussions avec les institutions financières pour mobiliser des capitaux.

19. Enfin, à la suite de l'adoption du Cadre, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a procédé à un examen fonctionnel complet du secrétariat, qui a permis de cerner des lacunes critiques en matière de capacités, en particulier dans les domaines de la collaboration sectorielle, de l'intégration dans la réglementation et le droit et de la communication. Cet examen a débouché sur une nouvelle structure de secrétariat, dont les fonctions techniques et les rôles de gouvernance sont mieux harmonisés afin de garantir une supervision et un soutien sectoriel efficaces. La description de la transformation proposée par le Cadre, l'analyse des lacunes en matière de capacités et les changements institutionnels préconisés rendent compte de l'ambition de passer à une approche de la sécurité chimique qui soit globale et coordonnée à l'échelle mondiale.

III. Aperçu financier et activités menées par le secrétariat au cours de la période allant de janvier 2024 à mai 2025

20. Conformément à la résolution V/12 sur le programme de travail indicatif, le budget et le tableau des effectifs du secrétariat pour la période 2024-2026 adoptée par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa cinquième session, le PNUE a reçu, en mai 2025, un total de 28,5 millions de dollars des États-Unis pour le Fonds du Cadre et 3,06 millions de dollars des États-Unis pour le secrétariat du Cadre.

21. Le PNUE a également versé 1,08 million de dollars des États-Unis en espèces, provenant de ses fonds thématiques et d'autres réserves de fonctionnement, pour soutenir le secrétariat et les activités connexes pendant la mise en place de l'infrastructure du PNUE destinée au Cadre.

22. Le tableau 1 ci-dessous donne un aperçu des recettes, des dépenses, du budget et du solde de 2023 à 2026.

Tableau 1

Budget du secrétariat du Cadre mondial relatif aux produits chimiques et du Fonds et contributions en dollars des États-Unis

<i>Secrétariat du Cadre et activités connexes</i>	2023	2024	2025	2026
Report de revenus	–	295 936	3 166 788	-1 145 005
Revenus obtenus au cours de l'année	295 936	3 513 503	326 445	–
Dépenses/budget	–	642 651	4 638 238	8 214 168
Solde	295 936	3 166 788	-1 145 005	-9 359 173

23. Il convient de souligner le déficit de financement du secrétariat du Cadre et des activités connexes pour les années 2025 et 2026, qui s'élève respectivement à 1 million et 9 millions de dollars des États-Unis.

<i>Fonds</i>	2023	2024	2025	2026
Report de revenus	–	400 978	27 945 125	25 268 244
Revenus obtenus au cours de l'année	400 978	27 544 147	578 250	–
Dépenses/budget	–	–	3 255 131	6 892 616
Solde	400 978	27 945 125	25 268 244	18 375 628

24. Toutefois, grâce à la généreuse contribution au Fonds, les activités du Fonds pour 2025 et 2026 sont bien financées et présentent un solde positif.

25. Le secrétariat du Cadre a assumé les fonctions suivantes :

A. Gouvernance effective et services de secrétariat

26. Tout au long de la période de référence, le secrétariat a assuré le bon fonctionnement des structures de gouvernance en préparant et en organisant sept réunions du bureau du Cadre. Ces réunions ont eu lieu le 25 octobre et le 5 décembre 2023, le 26 février, le 15 juin et le 12 novembre 2024, ainsi que le 30 janvier et le 19 mai 2025. En outre, les préparatifs de la première réunion du Groupe de travail à composition non limitée, qui se tiendra en juin 2025 à Punta del Este (Uruguay), vont bon train.

27. Pour soutenir le dialogue technique et les progrès, le secrétariat a convoqué cinq réunions intersessions du groupe spécial sur la mesurabilité et les indicateurs. Ces réunions ont eu lieu entre avril 2024 et avril 2025 et ont été complétées par des enquêtes et des échanges avec l'équipe spéciale. Le contrôle financier est resté une priorité, avec un suivi permanent du budget du secrétariat et des contributions des donateurs, ainsi que la coordination des rapports périodiques destinés aux partenaires financiers.

28. Une stratégie de communication a été mise au point en vue de mieux faire connaître le Cadre. Cette stratégie multipartite a été mise en œuvre au moyen de présentations et de contributions à plus de 30 manifestations, ce qui a ainsi œuvré de manière significative à la sensibilisation de divers groupes de parties prenantes.

B. Renforcer la collaboration internationale

29. Le secrétariat a activement contribué au programme mondial relatif aux produits chimiques et aux déchets en présentant des résultats clés aux principaux forums, notamment l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, et à divers accords multilatéraux sur l'environnement liés aux produits chimiques et aux déchets. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des travaux plus larges visant à favoriser la collaboration multisectorielle et multipartite, en particulier dans la mise en œuvre des éléments programmatiques du Cadre.

30. La collaboration en cours sur l'organisation du Groupe de travail à composition non limitée du Cadre, en juin 2025, avec le Groupe de travail à composition non limitée sur le nouveau groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques contribue à renforcer les liens entre la science et la prise de décision, en particulier pour soutenir la gestion sûre et durable des produits chimiques et des déchets. Le secrétariat a participé à de multiples activités de l'IOMC, en s'efforçant de renforcer les liens avec les secteurs financier, économique et industriel et de faire progresser les activités de mise en œuvre du programme.

31. En collaboration avec les Secrétariats des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, un document d'information (UNEP/GFC/OEWG.1/INF/9) a été élaboré pour souligner les contributions du cadre international relatif aux produits chimiques et au déchets au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. En outre, le secrétariat a évalué la fonctionnalité de la plateforme de gestion des connaissances actuellement utilisée par la SAICM, en vue de l'adapter aux besoins plus larges des parties prenantes intéressant le Cadre.

C. Promouvoir un réseau de parties prenantes

32. Les efforts entrepris pour constituer une base solide de parties prenantes ont notamment consisté à mener une action de sensibilisation proactive pour encourager la nomination de correspondant(e)s nationaux(les). En conséquence, le nombre de nominations a sensiblement augmenté, même si la participation d'un plus grand nombre de secteurs reste indispensable. Pour guider les consultations, le secrétariat a rédigé des lignes directrices initiales à l'intention des correspondant(e)s nationaux(les). Ces lignes directrices donnent des conseils sur la manière dont les correspondant(e)s nationaux(les) peuvent promouvoir et coordonner la collaboration multisectorielle et favoriser une communication efficace sur les risques et la sensibilisation du public.

D. Prise en compte des considérations de genre

33. L'équité de genre a été prise en compte dans diverses activités du secrétariat. Il s'agissait notamment d'intégrer la dimension de genre dans les politiques, les plans et les actions concernant la gestion des produits chimiques et des déchets. Un premier plan d'action sur les questions de genre a été élaboré et soumis à consultation, jetant ainsi les bases d'une approche plus inclusive de la mise en œuvre.

E. Mise en place du Fonds du Cadre mondial relatif aux produits chimiques

34. Pour assurer le soutien financier des objectifs du Cadre, le secrétariat a fourni des services administratifs et d'autres formes de soutien au Fonds, notamment en facilitant trois réunions du Conseil exécutif du Fonds. Elles ont eu lieu en avril et juin 2024, puis en mars et mai 2025. Le premier appel à candidatures pour le Fonds a été lancé le 1^{er} octobre 2024 et est resté ouvert jusqu'au 31 janvier 2025, ce qui a marqué une étape importante dans l'activation du soutien financier aux efforts de mise en œuvre nationaux et régionaux. Le secrétariat a vérifié l'admissibilité et l'exhaustivité des demandes et a procédé à un examen approfondi de chacune d'entre elles. De plus amples informations sur ces activités figurent dans les documents UNEP/GFC/OEWG.1/3 et UNEP/GFC/OEWG.1/INF/4.

IV. Proposition de budget du secrétariat pour la période 2025-2026 et aperçu des contributions

35. Le rapport et la révision du budget sont basés sur le budget proposé dans la résolution adoptée par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa cinquième session. Les résolutions adoptées et la Déclaration de Bonn ont contribué à définir les activités escomptées du secrétariat pour la période 2024-2026.

36. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses pour 2024 et le budget pour 2025-2026. Le montant global passe de 643 000 dollars des États-Unis en 2024 à 4,56 millions de dollars des États-Unis en 2025 et à 8,07 millions de dollars des États-Unis en 2026, principalement en raison du recrutement visant à pourvoir les postes vacants et de l'organisation de grandes réunions.

Tableau 2

Dépenses en 2024 et budget proposé pour 2025-2026 en dollars des États-Unis

			2024	2025	2026
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Code</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Budget</i>	<i>Budget</i>
Personnel du secrétariat et voyages					
Personnel	1100	Personnel du projet	233 284	1 459 135	2 414 775
		Personnel du PNUE - Appui technique et stratégique	233 284		
		P-5 Spécialiste de la gestion de programme (hors classe) (Fonds pour l'environnement)		—	—
		P-4 Spécialiste de la gestion de programme (santé et travail)	—	273 000	281 190
		P-4 Spécialiste de la gestion de programme (politiques et droit) ^a	—	136 500	281 190
		P-4 Spécialiste de la gestion de programme (fonctionnement et organisation)	—	290 000	298 700
		P-3 Spécialiste de la gestion de programme (fonctionnement et organisation) ^a	—	114 750	236 385
		P-3 Spécialiste de la gestion de programme (gestion des connaissances et mesurabilité) ^a	—	114 750	236 385
		P-3 Spécialiste de la gestion de programme (industrie et renforcement des capacités) ^a	—	114 750	236 385
		P-3 Spécialiste de la gestion des fonds ^a	—	114 750	236 385
		P-3 Spécialiste de la gestion de programme (communications) ^a	—	114 750	236 385
		P-2 Renforcement des capacités ^a	—	92 943	185 885
		P-2 Services d'appui en matière d'informatique ^a	—	92 943	185 885
	1200	Consultant(e)s	181 078	200 000	10 000
	1300	Appui administratif	—	351 000	523 400
		G-6 Assistant(e) administratif(ve)	—	190 000	195 700
		G-6 Assistant(e) en gestion de l'information (fonctionnement et organisation) ^a	—	95 000	195 700
		G-4 Technologies de l'information et de la communication ^a		66 000	132 000
Voyages	1600	Voyages	20 388	55 000	55 000
	1999	Total partiel	434 750	2 065 135	3 003 175
Transfert aux partenaires d'exécution					
Transfert aux partenaires	2100	Partenaires d'exécution	70 050	10 000	10 000
	2199	Total partiel	70 050	10 000	10 000
Réunions et formation					
Réunions et conférences	3100				
		Première réunion du Groupe de travail à composition non limitée	—	1 800 000	—
		Réunion du Bureau	—	33 500	34 500
		Réunion de la Conférence	—	—	3 500 000
		Réunions régionales	—	—	560 000
	3999	Total partiel	—	1 833 500	4 094 500

			2024	2025	2026
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Code</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Budget</i>	<i>Budget</i>
Locaux et autres					
Frais de fonctionnement fixes	4100	Frais de fonctionnement pour le personnel du secrétariat	59 918	156 000	111 500
	4999	Total partiel	59 918	156 000	111 500
Divers					
Frais d'établissement des rapports	6200	Impression – Maintenance du site Web – traductions et publication	4 000	10 000	10 000
	6300	Frais divers	–	30 000	40 000
	6999	Total partiel	4 000	40 000	50 000
Total partiel			568 718	4 104 635	7 269 175
Frais d'appui indirect aux programmes			73 933	533 603	944 993
Total			642 651	4 638 238	8 214 168

^a Postes vacants à pourvoir en fonction des ressources disponibles. Les chiffres pour 2025 sont calculés au prorata pour 6 mois et les coûts totaux de personnel pour 2026 incluent une augmentation de 3 % conformément aux meilleures pratiques.

Tableau 3.1
Contributions reçues à ce jour pour soutenir le secrétariat du Cadre et ses activités de 2023 à mai 2025, en dollars des États-Unis

<i>Contributeur</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>Total</i>
Canada		49 236	–	49 236
France	108 563	429 078	–	537 641
Danemark		28 706	29 000	57 706
Allemagne		159 314	152 559	311 873
Suède		291 403	–	291 403
Suisse		465 071	–	465 071
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	187 373	315 939	–	503 312
Belgique		–	31 250	31 250
Pays-Bas (Royaume des)		55 066	113 636	168 702
PNUE		1 080 000	–	1 080 000
Finlande		14 690	–	14 690
États-Unis d'Amérique		625 000	–	625 000
Total des recettes	295 936	3 513 503	326 445	4 135 884

37. En plus de la contribution en espèces susmentionnée, le PNUE a apporté un soutien en nature d'une valeur de 872 000 dollars des États-Unis, comprenant le poste de Coordonnateur(rice) du secrétariat ainsi que d'autres compétences techniques et stratégiques, en particulier dans les secteurs à fort impact, afin d'appuyer la mise en œuvre du Cadre.

38. Pour 2025, le PNUE continue de fournir un soutien en nature accru pour donner suite aux résolutions 6/9 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et 6/11 sur les pesticides hautement dangereux.

Tableau 3.2

Contributions reçues à ce jour pour soutenir le secrétariat du Cadre mondial relatif aux produits chimiques et ses activités de 2023 à mai 2025, en dollars des États-Unis

<i>Contributeur</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>Total</i>
Allemagne		21 762 090	–	21 762 090
Programme de démarrage rapide		4 272 400	–	4 272 400
Pays-Bas (Royaume des)	213 605		–	213 605
Suisse		465 071	–	465 071
Espagne		345 720	–	345 720
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	187 373		–	187 373
Conseil international des associations chimiques (ICCA)		534 611	547 000	1 081 611
Belgique		–	31 250	31 250
Finlande		15 740	–	15 740
États-Unis d'Amérique		148 515	–	148 515
Total des recettes	400 978	27 544 147	578 250	28 523 375

39. En outre, le Fonds du Cadre a bénéficié d'une contribution en nature de 298 826 dollars des États-Unis de la part de l'Allemagne, sous la forme d'un(e) Administrateur(rice) auxiliaire chargé(e) de soutenir les travaux afférents au Fonds du Cadre.

V. Tableau comparatif des effectifs : résultats de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et situation effective pour 2024-2026

40. Le PNUE a recruté le personnel suivant pour soutenir la mise en œuvre du Cadre et du Fonds du Cadre : un(e) Coordonateur(rice) du secrétariat (P5), un(e) Attaché(e) de liaison en matière de santé et de travail (P4), un(e) Spécialiste du fonctionnement et de l'organisation (P4) et un(e) Assistant(e) administratif(ve) (G6). En outre, un(e) Coordonateur(rice) (P4) et un(e) Administrateur(rice) auxiliaire, dont les postes sont financés par l'Allemagne, ont été recruté(e)s pour le Fonds du Cadre.

41. Le tableau 4 présente la structure indicative des effectifs adoptée la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa cinquième session, y compris le personnel supplémentaire chargé d'administrer le Fonds, conformément à la décision du Conseil exécutif du Fonds, ainsi que les membres du personnel actuel qui ont été recrutés.

Tableau 4

Tableau des effectifs proposés et adoptés par la Conférence à sa cinquième session comparé au tableau des effectifs réel (2024-2026)

<i>Tableau indicatif des effectifs adopté par la Conférence à sa cinquième session</i>	<i>Tableau actuel des effectifs du Cadre mondial relatif aux produits chimiques</i>
Personnel du secrétariat	
P-5 Coordonateur(rice)	Recruté(e) en mai 2024
P-4 Collaboration avec les secteurs de la santé et du travail	Recruté(e) en avril 2025
P-4 Mise en œuvre des politiques (politiques et droit)	En suspens ^a
P-4 Fonctionnement et organisation	Recruté(e) en mars 2025
P-4 Spécialiste de la gestion de programme ^b	Recruté(e) en mars 2025
P-3 Fonctionnement et organisation	En suspens ^a
P-3 Gestion des connaissances et mesurabilité	En suspens ^a
P-3 Collaboration intersectorielle et multipartite	Reclassé en P-3 Industrie et renforcement des capacités – en suspens ^a
P-3 Spécialiste de la gestion de programme ^b	En suspens ^a
P-3 Spécialiste de la gestion des fonds	20 % d'un P4
P-2 Renforcement des capacités	En suspens ^a

<i>Tableau indicatif des effectifs adopté par la Conférence à sa cinquième session</i>	<i>Tableau actuel des effectifs du Cadre mondial relatif aux produits chimiques</i>
P-2 Communications	Reclassé en P-3 Communications – en suspens ^a
P-2 Appui informatique/inscriptions/Web/contrôle de l'appui documentaire	En suspens ^a
P-2 (Administrateur(rice) auxiliaire) Expert(e) (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) ^b	Recruté(e) en mai 2024
G-6 Assistant(e) administratif(ve) du secrétariat	Recruté(e) en février 2025
G-6 Assistant(e) administratif(ve) du secrétariat	Reclassé en G-6 Assistant(e) en gestion de l'information – en suspens ^a
G-6 Assistant(e) (finances) ^b	En suspens ^a
G-4 Technologies de l'information et de la communication	En suspens ^a

^a En suspens sous réserve de la disponibilité des ressources.

^b Tableau des effectifs approuvé par le Conseil exécutif.

VI. Activités futures du secrétariat du Cadre sur la base des recommandations formulées par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa cinquième session de juin 2025 à l'intention de la Conférence internationale de 2026

42. Pour assurer une gouvernance efficace et la fourniture de services de secrétariat au titre du Cadre, le secrétariat coordonnera et appuiera un ensemble complet de réunions et d'activités stratégiques. Cela comprendra la préparation et l'organisation de sept réunions du Bureau du Cadre, dont une se tiendra en présentiel (les dates restant encore à déterminer). En outre, cinq réunions régionales seront organisées, en fonction des ressources disponibles, afin de garantir l'harmonisation des activités et l'inclusion au niveau régional dans les travaux de mise en œuvre.

43. À l'avenir, le secrétariat planifiera et organisera également la session de la Conférence internationale prévue pour la fin de l'année 2026. Tout au long de cette période, des réunions intersessions du groupe spécial à composition non limitée sur la mesurabilité et les indicateurs seront organisées. Le secrétariat prendra la direction de l'équipe spéciale 3, qui se concentrera sur la détermination et l'évaluation d'indicateurs thématiques et sectoriels.

44. Un plan de mobilisation des ressources est en cours de mise en œuvre afin de diversifier la base des donateurs et de garantir le financement nécessaire pour soutenir ces réunions et les initiatives connexes. Le contrôle budgétaire sera maintenu, y compris le suivi des contributions des donateurs et l'établissement des rapports financiers. Parallèlement, la stratégie de communication multipartite continuera d'être mise en œuvre, y compris les campagnes de sensibilisation visant à impliquer de nouveaux groupes de parties prenantes. Un rapport sur l'état d'avancement de tous les nouveaux programmes et activités liés à la mise en œuvre du Cadre sera présenté lors de la prochaine session de la Conférence.

45. Pour renforcer les relations avec les organisations internationales, le secrétariat travaillera en étroite collaboration avec l'IOMC et ses organes participants pour développer et étendre les programmes de mise en œuvre. Il s'agit notamment de renforcer la collaboration avec les secteurs de l'économie, de la santé, du travail et de la finance, et d'explorer des approches innovantes pour améliorer les systèmes nationaux de gestion des produits chimiques.

46. Le secrétariat veillera également à ce que le Cadre soit représenté dans les forums mondiaux tels que l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, l'Assemblée mondiale de la Santé et les Conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. Parallèlement, la coopération sera encouragée avec d'autres initiatives internationales, notamment le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, afin d'harmoniser les objectifs en matière de gestion de la pollution et des produits chimiques. Un suivi actif de l'évolution des événements concernant le groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution sera assuré, et une collaboration sera entamée avec la future alliance mondiale sur les pesticides hautement dangereux, une fois qu'elle sera créée.

47. Les efforts se poursuivront pour promouvoir un réseau large et inclusif de parties prenantes. Il s'agira surtout d'encourager la mise en œuvre rapide des prochaines lignes directrices relatives aux correspondant(e)s nationaux(les), avec pour objectif spécifique de diversifier la représentation afin d'inclure les ministères de la santé, du travail et des affaires.

48. En ce qui concerne l'intégration de la dimension de genre, le plan d'action en la matière sera finalisé et présenté pour adoption lors de la prochaine session de la Conférence, et sa mise en œuvre rapide sera encouragée.
49. Les considérations financières restent un domaine de travail essentiel. Le secrétariat continuera à collaborer avec les partenaires de l'IOMC pour évaluer les flux financiers et les flux d'investissement existants, conformément à la résolution V/3 sur les considérations financières.
50. Enfin, pour soutenir le Fonds du Cadre, le secrétariat organisera au moins une réunion du Conseil exécutif du Fonds. Un deuxième appel à candidatures sera lancé et le secrétariat aidera les candidat(e)s à élaborer des propositions conformes aux objectifs stratégiques fixés par le Conseil exécutif.

VII. Mesure proposée

51. Le Groupe de travail à composition non limitée souhaitera peut-être :
- a) Reconnaître les progrès accomplis depuis l'adoption du Cadre mondial relatif aux produits chimiques ;
 - b) Noter qu'un processus de transition est en cours aux fins de la mise en place d'un secrétariat pleinement opérationnel pour le Cadre mondial relatif aux produits chimiques ;
 - c) Noter qu'un financement durable est nécessaire pour permettre au secrétariat de s'acquitter des fonctions qui lui ont été confiées, conformément aux résolutions adoptées par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa cinquième session ;
 - d) Remercier tous les donateurs pour leurs contributions et pour les promesses de dons reçues à ce jour ;
 - e) Encourager tous les pouvoirs publics et autres parties prenantes en mesure de le faire à apporter une contribution financière et d'autres ressources.
-